



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## La situation du marché du travail dans les Hauts-de-France

Question écrite n° 9073

### Texte de la question

M. Thibaut François attire l'attention de M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur la détérioration et la précarité du marché du travail dans les Hauts-de-France. Dans son bilan économique de 2022, paru le 1er juin 2023, l'Insee constatait une augmentation des défaillances d'entreprises dans une région où le taux de chômage est le plus élevé de France métropolitaine, avec 8,7 %. Puis, d'après les chiffres communiqués par Pôle emploi sur l'année 2022, les CDD de moins d'1 mois représentaient la majorité des déclarations préalables à l'emploi (62 %), tandis que 53 % des demandeurs d'emploi ABC de France n'avaient pas le bac. Face à la prolifération de la précarité devant l'emploi et au besoin de formation, il est urgent que l'État investisse de plus grands moyens dans une région autrefois industrialisée, aujourd'hui tertiarisée. M. le député souhaiterait donc savoir comment le Gouvernement compte redresser la dure situation pour les travailleurs des Hauts-de-France. Il aimerait aussi connaître les chiffres de sa circonscription, ou à défaut du département du Nord, comme ceux cités ci-dessus.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thibaut François](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9073

**Rubrique :** Emploi et activité

**Ministère interrogé :** Travail, plein emploi et insertion

**Ministère attributaire :** [Travail, santé et solidarités](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 juin 2023](#), page 5530

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)